

CONSTAT DES EFFECTIFS

Comme précisé par les services de la DOS, la campagne de validation des effectifs est ouverte. Le 14/09/23 est la date à partir de laquelle vous pouvez valider. Les chiffres doivent être validés par vos soins avant le 18/09/23 minuit. Ci-dessous un tutoriel pour effectuer ce constat des effectifs dans ONDE.

Pensez bien à la double validation, telle que précisée dans le tutoriel.

Les conseils :

- Enregistrer l'admission définitive de tous les élèves présents physiquement dans votre école
- Vérifier que vous n'avez pas d'élève "non réparti" / "bloqués" / "en attente d'INE" sans quoi ils ne seront pas comptabilisés dans les effectifs :

tous les élèves avec la flèche jaune ne sont pas comptabilisés dans le constat des effectifs. Suivre la flèche verte pour solutionner le problème

Effectifs 2021-2022	
0	INSCRIT
0	ADMISSIBLE
172	ADMIS
3	Admis acceptés
3	répartis
0	non réparti
169	Admis définitifs
163	répartis
6	non réparti
5	bloqués
6	en attente d'INE
0	RADIÉ

admettre définitivement les élèves en cliquant sur le chiffre couleur prune, s'ils sont bien présents dans votre école

bien répartir tous vos élèves dans vos classes

cliquer sur le chiffre en couleur prune (ici le 5) et suivre la démarche pour "constituer le dossier unique" de chaque élève bloqué

Attribution automatique
Compter 24 à 48h pour l'attribution d'un INE donc, si passé ce délai, ils sont toujours en attente d'INE, faire un mail à la DESCO avec école / nom / prénom / date de naissance de l'élève en mentionnant le problème. (mail desco : ce.ia01-desco@ac-lyon.fr)

Pour les élèves scolarisés en ULIS école, ils sont inscrits et répartis dans leur classe d'inclusion puis répartis dans un regroupement ULIS. Mais vous devez également pour chaque élève appartenant au dispositif ULIS cocher la case dispositif ULIS dans son dossier individuel ONDE (s'il était en ULIS l'année précédente alors, c'est automatique).

La procédure sur ONDE

1- Le calcul des effectifs

Sur la page d'accueil de l'application, en vision « Mon tableau de bord », en bas à droite, vous voyez cet encart :

Les constats des effectifs						
Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé
03/09/2018	DASEN	20/09/2018	24/09/2018	Calculer		

Le bouton « Calculer » apparaîtra à partir du 14 septembre.

Un clic sur le bouton « Calculer » permet un accès direct à l'écran du calcul des effectifs constatés.

Calcul des effectifs constatés

Nouveau calcul

Année scolaire *

Demande de l'IEEN ou du DASEN Oui Non *

Demande faite aux directeurs *

Critères de ventilation * Par classe Par regroupement

Lancer le calcul en cliquant ici

Calcul des effectifs constatés

État du 29/05/2018

Année scolaire 2018-2019
Date d'observation 20/09/2018
Date limite de validation 24/09/2018
Demande de l'IEEN ou du DASEN Oui

Critères de ventilation

Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs totaux
CYCLE I	PETITE SECTION	PS-MS Mme Point	9
		TOTAL DU NIVEAU	9
CYCLE I	MOYENNE SECTION	PS-MS Mme Point	10
		TOTAL DU NIVEAU	10
CYCLE I	GRANDE SECTION	G5 - CP Mme Mont	12
		TOTAL DU NIVEAU	12
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	G5 - CP Mme Mont	14
		TOTAL DU NIVEAU	14
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1-CE2 Mme Croix	10
		TOTAL DU NIVEAU	10
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1-CE2 Mme Croix	11
		TOTAL DU NIVEAU	11
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CM1-CM2 Mme VOISIN	7
		TOTAL DU NIVEAU	7
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM1-CM2 Mme VOISIN	13
		TOTAL DU NIVEAU	13
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			86

0

Valider Annuler

Le directeur vérifie que tous les élèves admis définitivement dans son école ont bien reçu leur INE et ont bien été répartis.

Le directeur enregistre l'état des effectifs de son école. Remarque : il peut enregistrer plusieurs états avant de valider ses effectifs.

2 – La validation du calcul des effectifs

Sur la page d'accueil de l'application, en vision « Mon tableau de bord », en bas à droite, vous voyez cet encart :

Les constats des effectifs						
Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé
03/09/2018	DASEN	20/09/2018	24/09/2018	Valider	85	0

Valider en cliquant ici

La validation est à confirmer pour être prise en compte.

Validation d'un état d'effectifs constatés

État du 20/09/2018

Année scolaire 2018-2019
Date d'observation 20/09/2018
Date limite de validation 24/09/2018
Demande de l'IEEN ou du DASEN Oui

Critères de ventilation

Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs totaux
CYCLE I	PETITE SECTION	PS-MS Mme Point	9
		TOTAL DU NIVEAU	9
CYCLE I	MOYENNE SECTION	PS-MS Mme Point	10
		TOTAL DU NIVEAU	10
CYCLE I	GRANDE SECTION	GS - CP Mme Mont	12
		TOTAL DU NIVEAU	12
CYCLE II	COURS PREPARATOIRE	GS - CP Mme Mont	14
		TOTAL DU NIVEAU	14
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 1ERE ANNEE	CE1-CE2 Mme Croix	10
		TOTAL DU NIVEAU	10
CYCLE II	COURS ELEMENTAIRE 2EME ANNEE	CE1-CE2 Mme Croix	11
		TOTAL DU NIVEAU	11
CYCLE III	COURS MOYEN 1ERE ANNEE	CM1-CM2 Mme VOISIN	6
		TOTAL DU NIVEAU	6
CYCLE III	COURS MOYEN 2EME ANNEE	CM1-CM2 Mme VOISIN	13
		TOTAL DU NIVEAU	13
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			85

Pour information
Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE 0

Élèves répartis par regroupement
Aucun effectif pour les regroupements

Êtes-vous sûr de vouloir valider cet état ?

Le directeur doit **confirmer** la validation de l'état des effectifs.